

## **Des travaux de reméandrage du Meleuc débutent en Forêt du Mesnil**

---

**Le Meleuc, cours d'eau traversant les communes du Tronchet et de Mesnil Roc'h, fait actuellement l'objet de travaux de restauration de la part du Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) dans la Forêt du Mesnil. L'objectif est de redonner au cours d'eau ses méandres d'origine et de rétablir des fonctionnalités hydrauliques au site pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.**



### **Un cours d'eau dégradé et des enjeux de qualité d'eau importants**

Les cours d'eau côtiers de la région de Dol-de-Bretagne constituent un patrimoine important permettant de nombreux usages économiques et de loisirs. Toutefois, lorsqu'ils sont dégradés, leur fonctionnement doit être amélioré. Le Meleuc présente un état très dégradé et n'a pas bénéficié, contrairement à d'autres cours d'eau tel que le Guyoult, de travaux antérieurs d'entretien et de restauration. Cette opération permettra donc de concrétiser les premiers travaux de restauration du cours d'eau.

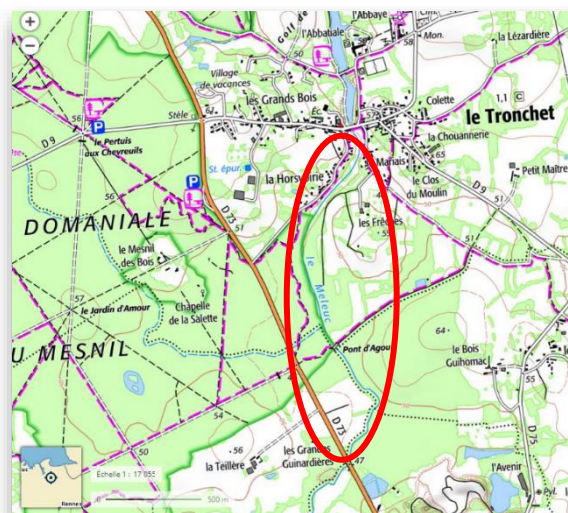
Le site concerne les communes du Tronchet et de Mesnil Roc'h. Il est situé le long de la Forêt domaniale du Mesnil, sur le bassin versant du Meleuc, à l'amont du barrage de Mireloup. Le secteur présente une multitude d'enjeux liés notamment à la protection de la ressource en eau au titre de la production d'eau potable, compétence exercée par le syndicat Eau du Pays de Saint-Malo. La retenue d'eau potable de Mireloup est en effet une ressource sensible, en ce sens que l'eau qui y est stockée, une fois potabilisée, sera destinée à la consommation humaine. Il est donc primordial que l'eau brute y soit la plus pure possible.

La Forêt domaniale du Mesnil permet aussi de répondre à un fort enjeu de biodiversité par des actions de restauration des habitats aquatiques (mares, bras morts, méandres, zones humides) en accord avec le gestionnaire du site, l'Office National des Forêts (ONF), les communes et les différents propriétaires privés concernés.

## En quoi consistent ces travaux ?

Les travaux consistent en un reméandrage quasi complet du Meleuc dans la partie forestière, en aval du lieu-dit Le Pont d'Agou. De plus, la partie aval du Ruisseau de la Lande David, affluent du Meleuc, sera remise en fond de vallée sur environ 260 mètres.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de restauration semi-passive pour une grande partie des travaux. L'objectif est en effet de réduire les interventions au maximum pour ne pas déranger ou traumatiser le milieu forestier. Parmi les mesures identifiées pour limiter ces impacts, des chemins d'accès ont été définis avec les agents de l'ONF ainsi que des modalités d'intervention permettant d'abattre le moins d'arbres possible.



Les effets attendus de cette opération sont la restauration de fonctionnalités telles que l'auto-épuration de l'eau, la régulation des débits de crue, etc ; l'amélioration des habitats du cours d'eau pour la préservation des espèces ; la sensibilisation du grand public sur les effets d'une telle restauration.

L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne apporte une aide financière de 50% et le Département d'Ille-et-Vilaine de 30% pour la réalisation de ces travaux. Le SBCDoI finance cette opération à 20%.



**Contact presse : Karine HAVARD, Chargée de communication - pédagogie**

**Tél : 02.57.64.02.55**

Plus d'infos sur le SAGE et le SBCDoI sur [www.sage-dol.fr](http://www.sage-dol.fr)

## Pour en savoir plus ...

### Le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol)

Depuis le 1er janvier 2019, le Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne (SBCDol) exerce la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) correspondant à la conduite d'actions de gestion, d'aménagement et d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Son périmètre, identique à celui du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne, s'étend sur une superficie de 451 km<sup>2</sup> et rassemble 39 communes et 3 intercommunalités (Communauté de communes Pays de Dol - Baie du Mont St-Michel ; Saint-Malo Agglomération ; Communauté de communes Bretagne Romantique).

#### Les bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne



Ce territoire qui concerne environ **700 km de cours d'eau et canaux**, est drainé par plusieurs petits cours d'eau côtiers qui prennent d'abord leur source sur les plateaux granitiques (Combourg, massif de St-Broladre) avant de traverser le secteur du Marais de Dol, puis de se jeter dans le même milieu récepteur : la Baie du Mont Saint-Michel.

Le SBCDol a élaboré un programme d'action sur les milieux aquatiques de ses bassins versants dans le cadre d'un Contrat Territorial proposé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Ce programme a été validé le 14 juin 2019 et comporte **39 sites d'actions prioritaires sur 6 ans (2019 – 2024)**. Il a pour objectif de préserver et d'améliorer la qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques du territoire.

Les actions peuvent concerner :

- L'entretien de cours d'eau (écoulement des eaux, entretien des berges, des zones humides et de la ripisylve) ;
- La restauration des milieux aquatiques (pose de clôtures et abreuvoirs, plantation de ripisylve, protection de berges, lutte contre les espèces invasives, aménagement de cours d'eau...),
- ...

Ces actions permettent également de répondre aux enjeux du territoire qui ont été identifiés dans le SAGE : amélioration de la qualité des eaux littorales pour le maintien des activités de loisirs (pêche à pied, baignade, etc) ou professionnelles (conchyliculture, etc) ; soutien des besoins en eau pour l'alimentation en eau potable etc...